

**DURÉE : 5H**

**Prix : 390,00 € HT**



BLENDÉD LEARNING



FORMATION QUALIFIANTE



## Objectifs et compétences visés

- Définir les responsabilités civiles et pénales en santé et sécurité au travail
- Comprendre les mécanismes d'engagement de la responsabilité des différents acteurs de l'entreprise, du chef d'établissement à l'opérateur.

## À qui s'adresse la formation ?

### Profils

- Ingénieurs, techniciens et conseillers en santé sécurité au travail, préventeurs, animateurs santé sécurité en entreprise.
- Assistants et conseillers de prévention de la fonction publique d'état et territoriale.
- Personnel des ressources humaines.
- Direction et managers.

### Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation.

Pour la formation, vous avez besoin d'un ordinateur, d'une bonne connexion Internet et d'un casque audio avec micro.

## Contenu de la formation

### 1 - Classe virtuelle (45 minutes)

- Accueil et présentation de la formation et de la plateforme digitale CNPP

### 2 - Module E-LEARNING à visionner en autonomie (30 minutes) :

- Définir la responsabilité civile et la responsabilité pénale.

### 3 - Classe Virtuelle (3h30) :

- Validation des notions abordées au sein du module E-LEARNING
- Etude de cas: Travaux en sous-groupe sur une étude de cas permettant d'approfondir les différents acquis. Correction collective des questions traitées dans l'étude de cas.
- Synthèse

### 4 - Quiz d'évaluation (15 minutes) :

- Quiz en ligne sur les notions abordées au sein du module e-learning et de la classe virtuelle.

*Nota: le module E-LEARNING doit être visionné avant la classe virtuelle.*

## Modalités de la formation

### Modalités d'évaluation

Un Quiz d'évaluation en ligne aura lieu en fin de cursus sur l'ensemble des notions abordées.

### Nos plus

Le module E-LEARNING est créé par des experts métiers.

Des QCM d'entraînement et une fiche de synthèse sont disponibles au sein du module E-LEARNING.

Le module E-LEARNING est accessible encore 3 mois après la fin de la formation.

Une étude de cas permet de mettre en pratique les notions théoriques abordées.

Un accès à l'espace questions/réponses sur notre plateforme dédiée au distanciel sera ouvert à chaque stagiaire leur permettant de poser des questions et d'échanger entre eux ainsi qu'avec notre équipe pédagogique tout au long de la formation.

Pour l'apprenant, pas de changement dans son organisation au quotidien, pas de déplacement ni de frais annexes grâce au E-LEARNING et à la classe virtuelle.

## CNPP en quelques chiffres

**21000**

stagiaires / an



Des infrastructures  
pédagogiques uniques

**+ de 500**

diplômés / an

**+ de 400**

intervenants

**98%**

de stagiaires satisfaits en  
2025



## Les prochaines sessions

**Du 06/11/26 au 26/11/26**  
**Plus d'informations**

**Classe Virtuelle**

**390,00 € HT**

La formation est multimodale est composée de :

Classe virtuelle d'ouverture : le 06 novembre 2026 de 10h00 à 10h45

1 séquence de e-learning visionnés en autonomie

1 séquence de travail en autonomie sur une étude de cas

Classe virtuelle : le 26 novembre 2026 de 8h30 à 12h00

QCM d'évaluation en distanciel : le 26 novembre 2026 de 14h30 à 14h45

# **Besoin d'information sur votre prochaine formation ?**

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

**+33 (0)8 06 00 03 70**